



Nièvre

# La Botte



*À la pointe de la défense des consommateurs*

*Bulletin d'information, à parution trimestrielle, de l' UFC QUE CHOISIR DE LA NIÈVRE*

N° ISSN 1631-4557

## Éditorial par Annie MARIEN

DANS CE  
NUMÉRO :

**Nos  
enquêtes**

3

4

**Voiture**

5

6

7

**Carte SIM  
Arnaques en  
ligne**

8

**Démarchage  
téléphonique**

8

**Remboursement  
vol annulé**

9

**Pêche  
durable**

1

0

**Soutenez  
notre  
action**

1

1

Les « billets » d'Alain BAZOT, président national de l'UFC Que Choisir parus dans les magazines QC n°590 et 595 dénoncent le marketing de la malbouffe sur les écrans.

Ce phénomène est relaté régulièrement par l'UFC-Que Choisir depuis 2007 à travers sa campagne : « Obésité : protégeons nos enfants ».

Ce fléau sanitaire, reconnu comme un enjeu majeur du XXIème siècle par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ne fait que s'aggraver en France : 17% des enfants français sont concernés par l'obésité ou le surpoids !

Qui n'a pas vu ou entendu les messages publicitaires (88% publicités) vantant les aliments trop gras, sucrés ou salés alléchant pour les enfants et qui affichent un NutriScore D ou E?

Nos voisins européens ont fait sortir des écrans les spots sur cette malbouffe alors qu'attendent nos dirigeants ?

Si vous vous sentez concerné par ce problème sachez qu'une pétition est en ligne : [Ufcqc.link/obesipub595](https://ufcqc.link/obesipub595)  
Signez cette pétition pour la santé de tous

**U.F.C. QUE CHOISIR****Nièvre,****sa composition :****Conseil d'Administration :****Présidente :**

Annie MARIEN

**Trésorier :**

Cyril HALLIER

**Secrétaire :**

Martine FOUCHER

**Membres :**

Annie-France

AUGENDRE

Martine LARICHE

René BOUCHONNET,

Gérard LEFORESTIER

**Bénévoles :**

M. AMIOTTE

Mlle Braquet

Mme CAVALLIÉ,

Mme COUDERT,

Mr DAULON,

Mr DECHASSAT,

Mme FOUCHER

Mme PELLETIER

Mr &amp; Mme GARCIA,

Mme LEGRAIN

Mme NEUTE,

Mr SAUVAGE,

Mr VILMOUTH

**Groupe litiges :**

Annie-France AUGENDRE,

Gérard LEFORESTIER,

Martine LARICHE,

René BOUCHONNET

**CONTACTS :****Maison des Éduens****bureaux n°1 et 2,****58000 NEVERS**Tél : **03.86.21.44.14.****Site internet :****nievre.ufcquechoisir.fr**

E-Mail de l'association :

**contact@nievre.ufcquechoisir.fr****INFOS UTILES au 30/09/2020 :**

Smic brut : 10.15 € de l'heure

Plafond de la sécurité sociale :  
3 428.00 € par moisIndice de référence des loyers  
2nd trimestre 2020 (130.57)Indice coût de la construction  
2nd trimestre 2020 (ICC1753) 2.43 %Taux d'intérêt légal  
2nd semestre 2020 3.11 %Prix à la consommation sur 12 mois  
+ 0.8%Aide juridictionnelle pour 2020 :  
totale si les ressources mensuelles de  
2019 sont inférieures ou égales à **1043 euros**,  
partielle si les ressources mensuelles de 2019  
sont inférieures à **1 546 euros**.(Ces plafonds de ressources sont différents en  
fonction du nombre de personnes à charge dans  
le foyer. Voir Service-public.fr)**UFC QUE CHOISIR de la Nièvre  
au 30 septembre 2020**adhérents 411  
appels téléphoniques reçus 810  
lettres envoyées 567  
lettres reçues 410  
consommateurs accueillis 78**NOS REPRÉSENTATIONS :**► Comité Départemental de la  
Consommation

► Commission Départementale d'Aménagement Commercial

► Commission Départementale d'Orientation Agricole

► UFC QUE CHOISIR (fédération Paris)

► UFC QUE CHOISIR de Bourgogne

► Parc Régional du Morvan

► Commission Départementale de l'Agriculture

► Comité Départemental des Soins Palliatifs

► Conseils Postaux

► Commissions Consultatives des Services Publics

(mairie de Nevers, services fiscaux, Conseil Général, ADN)

► Plan régional d'élimination des déchets d'activité de soins

► Plan départemental d'élimination des déchets ménagers, produits assimilés

► Commission Départementale des paysages et sites

► Natura 2000

► Agences de l'eau

► Commission locale d'information et de surveillance (Fourchambault, Clamecy, Gimouille, Garchy, Rémilly)

► Commission du Comité de ligne T.E.R.

► Syndicat Intercommunal d'Énergies d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre

# NOS PERMANENCES

**NEVERS :**Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.  
Vendredi fermeture à 16 h**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :**

Annie MARIEN

Imprimeur :

Imprimerie SAVIARD

48 av. du 8 mai 1945

58660 COULANGES les Nevers

N° Enregistrement CPPAP :

0520 G 87917

Dépôt légal : à parution

Périodique sans publicité,

indépendant de l'État et

des professionnels.

Toute reproduction à des fins

publicitaires est interdite.

Conformément à la loi informatique et libertés 78-17 du 6 janvier 1978, je dispose d'un droit d'accès et de rectification pour toute information me concernant sur tout fichier à l'usage de la société.

## NOS ENQUETES

### Accès aux soins

L'accès aux soins pour les usagers (médecins généralistes et chirurgiens dentistes). Une enquête téléphonique « accès aux soins » concernant les dentistes et les médecins généralistes s'est déroulée en juin 2019.

#### - GENERALISTES:

2770 généralistes dans 78 départements dont le nôtre ont été appelés. Le scénario était très simple: « Je viens d'emménager dans votre département et j'aurai besoin d'un médecin traitant ».

Sachez que dans notre département 42% (contre 44% au niveau national) des médecins généralistes refusent de nouveaux clients.

Pourquoi ce refus ? Patientèle trop nombreuse et surcharge de travail. Il est à remarquer que 10% des assurés sociaux n'ont pas de médecin traitant et sont de ce fait moins bien remboursés. Le nombre de médecins généralistes est passé de 94261 en 2010 à 87801 en 2018, soit 6660 de moins.

#### Comment faire pour être remboursé ?

# Si vous ne trouvez pas de médecin traitant, interpellez le service de médiation de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) dont vous dépendez. Si vous n'effectuez pas cette démarche, vous serez moins bien remboursé car vous n'aurez pas respecté le parcours de soins coordonné.

# Vous devez remplir un formulaire sur lequel vous préciserez vos difficultés, vos soins en cours et le nom des médecins généralistes déjà contactés. Un temps évoquée lors d'un débat parlementaire, l'idée d'imposer des patients aux praticiens n'a finalement pas été retenue.

**- DENTISTES:**

1095 dentistes ont été contactés par téléphone dans la même période (juin 2019). Chaque dentiste était contacté deux fois par les enquêteurs pour un besoin de couronne en se faisant passer d'abord pour un patient CMU (1er appel) puis un patient lambda (2ème appel) mais en précisant qu'il venait d'emménager dans la commune. Les résultats sont décevants voire inquiétants et à la limite discriminatoires.

La raison la plus courante : « on ne prend plus de nouveaux clients », suivie de « il faut prendre rendez-vous par Internet » y compris pour les bénéficiaires de la CMU. D'autres excuses, tout autant difficiles à accepter: « les créneaux sont complets, réessayez plus tard » ou encore un rendez-vous qui est donné pour une date très éloignée. D'autres enfin sont beaucoup plus directs: « on ne prend pas les CMU ».

## VOITURE : 10 règles pour consommer moins de carburant.

Bien utiliser et bien entretenir son véhicule permet de diminuer sa consommation de carburant. Sachez qu'une conduite souple peut, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), engendrer une diminution de consommation de 20% sur route et de 40% en ville. Vous n'avez pas le projet d'acheter une nouvelle auto, mais vous souhaitez agir dans votre quotidien pour limiter les émissions de polluants et de gaz à effet de serre de votre voiture et faire des économies ? Voici quelques conseils à adopter.

### ALTERNATIVES A LA VOITURE:

Sur les deux premiers kilomètres, une distance qui représente pourtant 40% des trajets en voiture, une voiture consomme 30 à 35% de carburant en plus. Optez pour la marche, le vélo ou les transports en commun lorsque vos déplacements font moins de 2 kilomètres ! Pensez également au covoiturage.



VectorStock®

VectorStock.com/21642297

### PNEUS BIEN GONFLES:

Une pression insuffisante augmente la résistance au roulement, donc la consommation. Elle entraîne alors une surconsommation de carburant qui peut osciller entre 2% et 10% environ, suivant l'air manquant. Vérifiez les pneus au minimum tous les mois et contrôlez la pression « à froid » (moins de 5 kilomètre dans les deux dernières heures). Pour partir en vacances (long trajet, voiture chargée...), vous pouvez les surgonfler de 0,2 à 0,3 bar.

### SURCHARGES A EVITER:

C'est une loi physique: la quantité d'énergie nécessaire augmente avec le poids à déplacer, surtout pour gravir les côtes. N'emportez que le strict nécessaire, enlevez les objets lourds ou inutiles de votre coffre. Et privilégiez les demi-pleins de carburant, c'est une vingtaine de kilos en moins!

### **ROULER AVEC DOIGTE:**

La consommation de carburant dépend du régime moteur. On a donc intérêt à toujours rouler dans le rapport le plus haut, quelle que soit la vitesse ; le moteur est moins gourmand dans ce contexte. Au démarrage, passer dès que possible la seconde puis enclenchez rapidement la 3ème puis la 4ème et enfin la 5ème si le contexte vous le permet. Le régime idéal se situe pour les moteurs à essence autour de 3000 tours/min et pour les diesels autour de 2400 tours/min (vérifiez ces chiffres selon la cylindrée de votre moteur). Mais atteindre le rapport le plus élevé le plus rapidement possible ne signifie pas accélérer à fond entre chaque passage de vitesse en appuyant le pied au plancher !

### **FREINAGES LIMITES:**

Dans bien des cas, quand vous « pilez », c'est que vous avez roulé trop vite juste avant ! Vous avez donc dépensé du carburant pour rien et vous accélérez l'usure des freins. C'est le piège typique des bouchons ou des ralentissements. Essayez d'appréhender les ralentissements de la manière la plus douce possible pour profiter de l'inertie du véhicule. Dans les bouchons, les files d'attente aux stations-service, etc, coupez le moteur à partir d'un arrêt estimé de 30 secondes. Vous consommez davantage en laissant le moteur tourner qu'en l'arrêtant et en le redémarrant.

### **DEMARRAGE EN DOUCEUR:**

Avec les voitures actuelles, il n'est plus nécessaire d'appuyer sur l'accélérateur pour aider la voiture à démarrer. Si vous le faites, vous risquez de dérégler le système et de provoquer une consommation inutile de carburant. Démarrez tranquillement et roulez à vitesse réduite sur les cinq premiers kilomètres, sans trop pousser les rapports.

### **A 5 MINUTES PRES:**

Réduire la vitesse de 10km/h sur autoroute (passer par exemple de 130km/h à 120km/h) sur un parcours de 100 kilomètres augmente votre trajet de 4 minutes mais vous permet une économie de carburant de presque 1 litre.



### **REVISION DE LA VOITURE:**

Un véhicule mal entretenu peut provoquer une surconsommation de carburant jusqu'à 25%. Encrassé, le seul filtre à air fait consommer 3% de plus. Pensez à la révision et à faire la vidange selon les recommandations du constructeur, en changeant chaque fois le filtre à huile et le filtre à air. Favorisez une huile de qualité, votre moteur vous le rendra largement !



### **TEMPERATURE DANS L'HABITACLE:**

Tout appareil électrique alimenté par la voiture augmente la consommation de carburant, la climatisation en particulier ; à confort égal, plus la température extérieure est élevée, plus la surconsommation est importante. A titre d'exemple, à 25°C par temps clair, pour un réglage de la climatisation à 20°C: en ville, c'est en moyenne 8% de carburant consommé en plus ; sur route ou autoroute, la surconsommation moyenne s'élève à environ 5%. Stationnez le véhicule à l'ombre quand c'est possible. Ouvrez les fenêtres avant d'enclencher le système de climatisation afin d'évacuer le maximum de chaleur. Ne dépassez pas un écart de température de 4 à 5°C entre l'extérieur et l'intérieur de la voiture. Evitez, si vous le pouvez, de mettre la climatisation en marche sur les courtes distances car elle ne produit son effet qu'après quelques kilomètres.

Source : site internet UFC QUE CHOISIR

## **MIRACLE : Je sais activer ma carte SIM**

L'un de nos sympathisants, Monsieur LP nous informe de l'aventure qui lui est arrivée récemment.

En voulant activer sa carte SIM RED SFR, 2 problèmes se sont posés à lui: d'abord pas de petit « outil » pour ouvrir son téléphone et ensuite impossible d'activer et de faire activer la carte SIM !

Entre le 28 mai 2020 et le 26 juin 2020, cette personne a eu affaire à 6 interlocuteurs différents pour pouvoir se servir de son téléphone portable !

D'où la question que l'on est en droit de se poser: les conseillers des plates formes téléphoniques sont-ils réellement formés, pour pouvoir répondre rapidement aux questions posées par les consommateurs ?

## **Arnaques en ligne : ATTENTION !!!**

Chantage à la webcam, piratage de compte et phishing (hameçonnage) sont les attaques sur internet les plus fréquentes, relevées par le site Cybermalveillance. Sans oublier les SFAM, faux virus, arnaque téléphonique et données personnelles.

De 28855 « menaces » en 2018 elles sont passées en 2019 à plus de 90604 ! 9 français sur 10 ont déjà été piratés !

Si vous êtes victime d'une de ces arnaques il suffit de vous adresser au site [CYBERMALVEILLANT.GOUV.FR](http://CYBERMALVEILLANT.GOUV.FR) qui vous assistera et vous mettra en relation avec un spécialiste en sécurité informatique.

## **DEMARCHAGE TELEPHONIQUE : La loi enfin votée deux ans après le dépôt du texte.**

Cette loi vise à mieux encadrer le démarchage téléphonique. Quelques avancées sont encourageantes:

- interdiction du démarchage pour la rénovation énergétique (fini les appels pour l'isolation à 1€),
  - tranches horaires plus strictes : plus d'appels à midi, après 20heures et le dimanche. Plus de précisions dans les prochaines semaines,
  - une société ne pourra plus solliciter ses anciens clients, ni présenter une prestation différente de l'offre souscrite à un client actuel,
- amende plus « salée » : 75000€ aux contrevenants,
- lutte renforcée contre les appels frauduleux visant des numéros surtaxés.

A terme ce texte de loi devrait faire baisser le nombre d'appels intempestifs si des contrôles suivis de sanctions dissuasives sont effectués.



## REMBOURSEMENT VOL ANNULE

### Lettre type – Covid-19 - Vol annulé par la compagnie aérienne – Demande du passager d’être remboursé en argent

*Message à adresser au service clients de la compagnie aérienne par e-mail ou par lettre recommandée avec accusé de réception*

Vos prénom et nom  
Votre adresse  
Code postal - Ville

Compagnie aérienne  
Adresse du destinataire  
Code postal - Ville  
À ..., le ...

Madame, Monsieur,

J’ai réservé auprès de votre compagnie un vol au départ de ... et à destination de ... dont voici le n° de réservation : ...

Du fait des conséquences de la pandémie de Covid-19, ce vol a été annulé et vous refusez de rembourser mes billets en argent.

Je vous rappelle que la réglementation européenne (règlement CE n° 261/2004) impose aux compagnies aériennes de laisser le choix aux passagers quant aux modalités de remboursement.

En ne me proposant pas un remboursement en numéraire, votre compagnie viole les dispositions de cette réglementation.

Je vous mets donc en demeure par la présente de procéder au remboursement de mon billet sous forme numéraire.

Faute d’obtenir, dans un délai de ... jours (*indiquer un délai raisonnable*), une réponse favorable de votre part, je me verrai dans l’obligation de saisir la juridiction compétente afin de vous y contraindre et d’alerter par ailleurs les services de la DGAC en charge de veiller à l’application du règlement CE n° 261/2004.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l’expression de mes sentiments distingués.

Signature

Source : site internet UFC QUE CHOISIR

## **DOSSIER PECHE**

### **Acheter durable pour sauver l'océan**

**Une pêche durable doit répondre aux besoins alimentaires actuels tout en préservant les océans pour les générations futures.**

**Elle s'appuie sur les trois piliers du développement durable, à savoir:**

- l'impact limité sur l'environnement;
- l'efficacité économique au service des populations;
- l'équité sociale.

**470 000 tonnes de poissons (dont 300 000 frais) sont pêchées chaque année en France.**

**Un français consomme 35 kg de produits de la mer chaque année dont 23kg de poissons.**

### **Comment pêche-t-on en France ?**

**Les outils de pêche n'ont pas tous le même impact écologique sur les fonds marins. Certains dits « instruments passifs », tels que les lignes, casiers, filets occasionnent peu de dégâts. Ce n'est pas le cas pour les « engins actifs » tels que les chaluts de fond, dragues... qui abiment les fonds marins ou collectent d'énormes quantités de poissons en une seule fois.**

**Quelques conseils pour bien acheter votre poisson, afin de protéger les fonds marins, soutenir la filière française ou la pêche artisanale.**

- préférez le poisson entier frais issu de la pêche française.
- les petits poissons sont préférables (stocks abondants et fort taux de fécondité) tels que les sardines, les anchois plutôt que le cabillaud. De même achetez plutôt des poissons issus de la pêche côtière.
- limitez les poissons d'élevage



# SOUTENEZ NOS ACTIONS...

# ...FAITES UN DON

# ...Et réduisez vos impôts...

En effet, nous tenons à vous rappeler que la loi autorise notre association, Organisme d'Intérêt Général, à recevoir des dons, ouvrant droit à réduction d'impôt.

La réduction d'impôt dont vous pourriez bénéficier est égale à 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable du foyer fiscal (article 200 du code général des Impôts).

Que ceux qui le peuvent et en ont le désir nous fassent parvenir leurs dons avant le 31 décembre prochain.

Un reçu fiscal leur sera adressé, à joindre obligatoirement à leur déclaration des Revenus 2018 pour obtenir la réduction prévue. A l'avance nous vous remercions.

## 2020- BULLETIN DE PREMIERE ADHESION<sup>1</sup>, de RENOUVELLEMENT<sup>1</sup> et d'abonnement à la Botte de l'UFC Que Choisir<sup>1</sup>

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Ville \_\_\_\_\_

Téléphone [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] Adresse email \_\_\_\_\_

Pour vous informer du suivi de votre dossier

- |                          |  |         |
|--------------------------|--|---------|
| <input type="checkbox"/> | 1 <sup>ère</sup> adhésion seule                            | 28.00 € |
| <input type="checkbox"/> | 1 <sup>ère</sup> adhésion + abonnement à la Botte de l'UFC | 33.00 € |
| <input type="checkbox"/> | Renouvellement seul  | 21.00 € |
| <input type="checkbox"/> | Renouvellement + abonnement à la Botte de l'UFC            | 26.00 € |
| <input type="checkbox"/> | Abonnement à la Botte de l'UFC seulement (4 numéros)       | 5.00 €  |

**NOTRE ASSOCIATION EST COMPOSEE DE BENEVOLES, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS. VOICI LA LISTE DES ACTIVITES QUE NOUS PROPOSONS :**

- |                          |   |                          |   |
|--------------------------|---|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Journal : rédaction d'articles              | <input type="checkbox"/> | Enquêtes : respect de la réglementation |
| <input type="checkbox"/> | Journal : mise sous bande pour envoi postal | <input type="checkbox"/> | Représentation de l'UFC                 |
| <input type="checkbox"/> | Enquêtes : relevés de prix                  | <input type="checkbox"/> | Administratif, informatique ...         |

**U.F.C. QUE CHOISIR DE LA NIÈVRE**  
ASSOCIATION LOI 1901

Maison Municipale des Éduens  
Allée des droits de l'enfant  
Bureaux N°1 et N° 2  
58000 NEVERS

☎ : 03 86 21 44 14

☎ : 03 86 57 65 81

Messagerie : [contact@nievre.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@nievre.ufcquechoisir.fr)

*La Force Consommateurs qui ... avec Vous AGIT  
pour ne pas SUBIR.*

*La Botte de l'UFC  
QUE CHOISIR DE LA  
NIÈVRE*



DEPOSÉ LE 27 Octobre 2020  
À distribuer avant le  
2 novembre 2020

VARENNES VAUZELLES PPDC

**P4**

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE  
**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

DESTINATAIRE :



Secrétariat :  
[contact@nievre.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@nievre.ufcquechoisir.fr)

**Litiges :**

[af.augendre@nievre.ufcquechoisir.fr](mailto:af.augendre@nievre.ufcquechoisir.fr)  
[gerard.leforestier@nievre.ufcquechoisir.fr](mailto:gerard.leforestier@nievre.ufcquechoisir.fr)  
[martine.lariche@nievre.ufcquechoisir.fr](mailto:martine.lariche@nievre.ufcquechoisir.fr)  
[rene.bouchonnet@nievre.ufcquechoisir.fr](mailto:rene.bouchonnet@nievre.ufcquechoisir.fr)

Retrouvez l'U.F.C. QUE  
CHOISIR sur internet :  
[www.quechoisir.org](http://www.quechoisir.org)  
Page Facebook :  
UFC-Que Choisir de la Nièvre

VIVRE AU QUOTIDIEN



**TOUJOURS DISPONIBLES** par accès  
au site internet pour les abonnés

